

FranceAgriMer

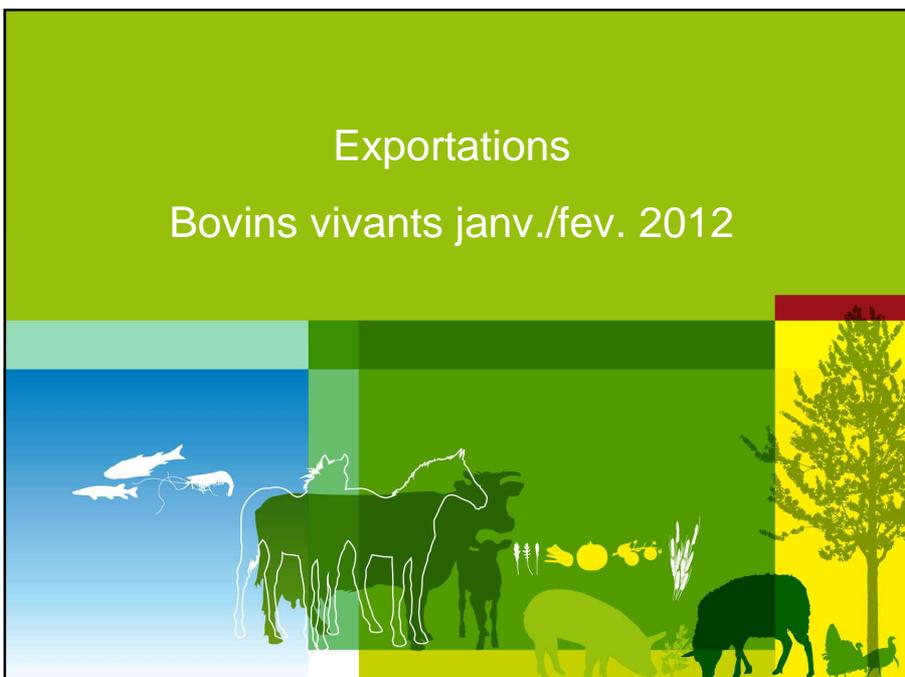
Etablissement national
des produits de l'agriculture et de la mer



MINISTÈRE DE
L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

Exportations de viande bovine et de bovins vivants

Comité bovins viande
21 février 2012



Nouvelle maladie : Maladie de Schmallenberg (VSB)

- Apparition de la maladie à l'automne 2011 en Allemagne, Pays Bas et Belgique
- France : mise en place d'un programme spécifique de surveillance (suivi des malformations chez les ruminants en vue de détecter une éventuelle infection à VSB) + surveillance renforcée dans les zone à risque (région Nord de la France)
- Fin janvier 2012 : 2 cas confirmés sur des agneaux mal formés (dpt Meurthe et Moselle et Moselle)
- Notification à l'OIE le 31/01/2012

Nouvelle maladie : Maladie de Schmallenberg (VSB)

- Le 13/02/2012 : 119 cas confirmés dans 21 dpts
- En l'état actuel des connaissances (absence d'évidence de la transmission de la maladie d'animal à animal, brièveté de la virémie, faible nombre de vecteurs en période hivernale, très faible probabilité de la transmission à l'homme) : UE a décidé de ne pas prendre de mesure à l'encontre des échanges intra-UE et les pays concernés
- En France : conformément à la réglementation, le mouvement des animaux malades, la collecte de leur sperme et d'embryons sont interdits, les animaux malades ou leurs produits ne sont pas commercialisés
- Surveillance spécifique via la plate forme nationale d'épidémiosurveillance

Nouvelle maladie : Maladie de Schmallenberg (VSB) Embargo Pays Tiers

Pays	Bovins vivants	Genetique bovine	Attestation complémentaire
Algérie	?	?	Oui proposée
Chine	?	?	
Egypte	Oui	Oui	
Etats-Unis		Oui	
Liban	Non	?	Oui proposée
Palestine	Oui	Oui	
Ukraine	Oui	Oui	
Kazakhstan	Oui	Oui	
Russie	Oui	Oui	
Turquie	?	?	Oui proposée

Exportations Viandes rouges



Merci de votre attention